



BULLETIN D'INSCRIPTION

Commande ferme et définitive à **UX-REPUBLIC, centre de formations digitales**
11 rue de Rome - 75008 PARIS

FORMATION :

Nom de l'Entreprise :

Titre de la Formation :

Date(s) :

Prix unitaire en € HT :

Nombre de participant(s) :

Total en HT :

PARTICIPANT(S) :

| Nom(s) : | Prénom(s) : | Fonction : | E-mail : |
|----------|-------------|------------|----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

SOCIÉTÉ :

Adresse Siège Social :

Adresse Convention (si différent) :

Adresse facturation (si différent) :

Téléphone :

Fax :

SIRET :

N° TVA Intra Communautaire :

PERSONNE SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION :

Nom et Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Fonction :

CONTACT COMPTABILITÉ :

Nom et Prénom :

Adresse mail : Téléphone :

RÈGLEMENT :

Prise en charge de la formation : Entreprise Particulier OPCA

si OPCA précisez :

SIGNATURE (Les nom et prénom du commanditaire suffisent)

Nom : Prénom : Date :



Votre signature vaut acceptation des conditions générales de vente au verso

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

UX-REPUBLIC, immatriculée au RCS de Paris 799 278 536, dont le siège social est situé 11 rue de Rome 75008 PARIS, ci après dénommée UX-REPUBLIC Training qui organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE Ile-de-France sous le n° 11 92 20 217 92 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord stipulations particulières dérogatoires mentionnées aux termes de la convention simplifiée de formation professionnelle qui forme, avec les présentes et le bulletin d'inscription, un tout indivisible. Tous autres documents de UX-REPUBLIC Training, tels que prospectus, catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que UX-REPUBLIC Training ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1 - INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous préinscrire par téléphone au 01 44 94 90 70 ou par courrier électronique à l'adresse training@ux-republic.com ou sur le site directement via l'imprimé joint. Pour être définitive une commande doit être expressément formulée sur support papier via le formulaire d'inscription sur notre site. Pour toute inscription un accusé de réception ainsi que la convention de formation sont adressés au responsable de l'inscription. Dans les 15 jours ouvrés qui précèdent le stage, UX-REPUBLIC Training adresse directement à chaque futur participant une convocation. Celle-ci précise les horaires exacts de la formation, le lieu et les moyens d'accès. Le lieu de formation précisé sur le site n'est pas contractuel. En fonction de la gestion des salles, UX-REPUBLIC Training peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Sur place, vous êtes invité(e) à signer une liste d'émargement. Dans la quinzaine qui suit la formation, UX-REPUBLIC Training adresse aux personnes concernées, la facture, la feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence. Dans la mesure où UX-REPUBLIC Training édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

2 - ANNULATION - REMPLACEMENT

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit UX-REPUBLIC Training et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sous réserve d'en informer UX-REPUBLIC Training par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse training@ux-republic.com, trente (30) jours calendaires avant la date de la formation. Les commandes de sessions de formations peuvent être annulées par le Commanditaire aux conditions suivantes :

- Sans frais pour une annulation intervenant au moins 30 jours ouvrés avant le début de la formation
- Facturation de 50% du montant de la formation pour une annulation comprise entre 30 et 10 jours ouvrés avant le début de la formation
- Facturation de 100% du montant de la formation pour une annulation à moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

3-CONVOCACTION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client. UX-Republic ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

4- TARIFS - PAIEMENT

La communication des prix est faite en euros Hors Taxes. Ils seront majorés des droits et taxes applicables à la date de facturation. Nos tarifs sont forfaitaires : ils comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant et/ou après la formation, les petits-déjeuners, les déjeuners et les pauses-café.

Pour toutes entreprises résidentes hors France et les personnes ayant une activité d'indépendants, le règlement du prix de la formation est à effectuer avant le jour de la formation, comptant et sans escompte. La facture est envoyée avant la formation et doit être réglé au plus tard le premier jour de celle-ci : soit par chèque bancaire à l'ordre de UX-REPUBLIC Training, soit par virement bancaire à notre banque dont les coordonnées vous seront indiquées dans la convention de formation simplifiée.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au Client de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge lui sera directement facturée. UX-REPUBLIC Training facturera l'OPCA concerné si l'accord de prise en charge a bien été reçu et l'invite à le facturer directement.

Dans la mesure où UX-REPUBLIC Training édite une facture valant convention de formation pour l'action commandée, il appartient au Client d'en vérifier l'imputabilité auprès de son OPCA. Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 %. A défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 % du montant des sommes exigibles.

En cas de rejet d'un effet de commerce, les frais encourus seront facturés au Client. Vous pouvez adresser vos paiements par chèque ou par virement sur notre compte dont les coordonnées vous seront transmises lors de votre commande.

5 - RESPONSABILITÉ - INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de UX-REPUBLIC Training ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré UX-REPUBLIC Training pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que UX-REPUBLIC Training ne puisse être recherchée ou inquiétée.

6. CONFIDENTIALITÉ

UX-REPUBLIC Training, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service d'UX-Republic Training aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel training@ux-republic.com. Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la Direction UX-Republic Training. .

8 - DROIT DE CONTRÔLE DE UX-REPUBLIC TRAINING

UX-REPUBLIC Training se réserve la possibilité d'ajourner, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.

UX-REPUBLIC Training se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription de la part d'un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements, quelle qu'en soit la nature,
- de refuser l'accès de toute personne destinataire d'une convocation qui ne serait pas à jour de ses paiements,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes CGV,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations UX-REPUBLIC Training ou à des tiers, lesdits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de UX-REPUBLIC Training ou de ses ayants droit.

10 - LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre UX-REPUBLIC Training et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Signature du client :